

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 10 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 20 cent.
RÉCLAMES — 50 —

abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS		
Omnibus.	Poste.	Om. rail.	Poste.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.	
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 50	PARIS. — D.	8 ^h 20	CAHORS. — D.	4 ^h 41	10 ^h 28	TOULOUSE. D.	5 ^h 40	9 ^h 16	2 ^h 30	CAHORS. — D.	11 ^h 30	5 ^h 16	PARIS. — D.	8 ^h 20	
Mercuès...	6 40	1 4	— Express.	8 30	Sept-Ponts...	4 53	10 38	BORDEAUX. D.	5 40	9 16	9 30	Cabessut, halte	7 49	5 25	—	8 30	
Parnac...	6 52	1 16	BORDEAUX. D.	8 42	Cieurac...	5 11	10 46	» » »	» » »	» » »	» » »	Arcambal...	8 22	5 45	—	8 30	
Luzsch...	7 1	1 23	M.-Libos. — D.	8 55	Montpezat...	5 20	10 53	Montauban. D.	7 25	10 40	4 40	Vers...	8 12	5 33	—	8 30	
Castelfranc...	7 18	1 37	Fumel...	8 42	Labbenque...	5 31	11 5	Fondué...	7 40	10 54	4 54	Saint-Géry...	8 21	5 43	—	8 30	
Puy-l'Évêque...	7 30	1 48	Soturac-Touzac	8 53	Causade...	5 45	11 16	Albias...	7 53	11 3	5 3	Conduché...	8 35	5 53	—	8 30	
Duravel...	7 40	1 57	Duravel...	9 3	Réalville...	6 5	14 30	Réalville...	8 11	11 13	5 12	Cajarc...	8 34	6 6	—	8 30	
Soturac-Touzac	7 49	2 6	Puy-l'Évêque...	9 11	Albias...	6 13	11 44	Borrédon...	8 11	11 36	5 35	Calvignac, hal.	8 46	6 13	—	8 30	
Fumel...	8 1	2 17	Castelfranc...	9 26	Fondué...	6 22	11 52	Montpezat...	9 18	11 56	5 54	St-Martin-Lab.	8 55	6 25	—	8 30	
M.-Libos. — A.	8 8	2 3	Luzsch...	9 38	Montauban. A.	6 39	12 7	Montauban, hal.	9 18	11 56	5 54	St-Cirq, halte.	9 5	6 35	—	8 30	
BORDEAUX. D.	8 11	3 1	Parnac...	9 47	BORDEAUX. A.	10 40	6 05	Caussade...	9 18	11 56	5 54	Cajarc...	9 21	6 38	—	8 30	
PARIS — Ar.	11 46	4 37	Mercuès...	9 58	TOULOUSE. A.	8 46	1 45	Cieurac...	9 18	11 56	5 54	Calvignac, hal.	9 24	6 41	—	8 30	
			CAHORS. — A.	10 10				Montauban, hal.	9 44	12 13	6 15	St-Martin-Lab.	9 24	6 41	—	8 30	
								Caussade...	9 54	12 22	6 24	St-Cirq, halte.	9 28	6 45	—	8 30	
								Albias...	10 7	12 31	6 36	Conduché...	9 35	6 52	—	8 30	
								Sept-Ponts...	10 17	12 42	6 44	Vers...	9 45	7 1	—	8 30	
								CAHORS. — A.				Arcambal...	9 57	7 13	—	8 30	
												Cabessut, halte.	10 7	7 23	—	8 30	
												CAHORS. — A.	10 10	7 31	—	8 30	

Cahors, le 27 Novembre.

LE DISCOURS DE GUILLAUME II

Si le discours que l'Empereur d'Allemagne vient de prononcer à l'ouverture du Reichstag n'est pas destiné à éclairer d'un jour nouveau les affaires européennes, on ne saurait dire non plus qu'il soit de nature à causer une impression défavorable.

Ce discours est la reproduction fidèle de celui que Guillaume I^{er}, prononçait depuis plusieurs années lors de cette solennité. On jurerait que Guillaume I^{er} n'a pas quitté la terre et que depuis un an l'on n'a pas vu se succéder trois empereurs sur le trône des Hohenzollern.

C'est le même esprit, la même phraséologie piétiste et militaire, la même raideur d'allures.

Il y a une identité si complète entre la manière de l'aïeul et celle du petit-fils que tout aussitôt l'on se demande quel est le Saint-Esprit de cette Trinité.

Les yeux cherchaient en vain, cependant, M. de Bismarck dans la Salle Blanche du Vieux Palais de Berlin où le jeune souverain a exhibé toutes les pompes impériales. Il n'y manquait que la couronne nouvelle commandée par Guillaume II et qui doit être l'imitation exacte de celle de Charlemagne, conservée à Aix-la-Chapelle. Le front étroit de Guillaume II deviendra-t-il assez large pour porter un tel diadème ? Si vaste que soit à cette heure l'Empire d'Allemagne, il est loin encore de celui que l'on pourrait appeler le géant des empereurs et des rois, et qui réunit sous son sceptre la Germanie, la France, une partie de l'Espagne, et aussi l'Italie, — messieurs les Italiens !

Mais laissons là « le long avenir et les vastes pensées », que peut nourrir le jeune Empereur et revenons au temps présent, à M. de Bismarck.

Si le solitaire de Friedrichsruhe, comme il s'intitule lui-même, n'assistait pas à l'ouverture du Reichstag, c'était uniquement pour s'épargner une fatigue inutile ; c'était peut-être aussi pour souligner par son absence même l'incomparable situation qui, sous le règne de Guillaume II, est la sienne en Allemagne.

Ce n'est plus, en effet, aujourd'hui le Chancelier qui donne lecture du discours de l'Empereur ; c'est l'Empereur qui lit le discours du Chancelier ; de même ce n'est plus le Chancelier qui fait les voyages diplomatiques, mais l'Empereur qui, au retour de ses longues tournées, va à Friedrichsruhe présenter au Chancelier son rapport sur les observations recueillies et les résultats obtenus.

Pour tout dire, l'Allemagne à cette heure est moins un Empire qu'un stathoudérat ; il semble même que M. de Bismarck, — le népotisme fleurit ailleurs qu'en France, — ait l'ambition de prolonger sa toute puissance jusqu'au delà du tombeau. N'a-t-il pas déjà comme coadjuteur avec future succession le comte Herbert son fils aîné, dès à présent ministre des affaires étrangères ? Ne vient-il pas hier encore d'appeler à la présidence de la province de Hanovre, — l'ancien royaume des Guelfes devenu une sorte de vice royauté, — le second de ses fils ?

Il est donc vrai de dire que le prince de Bismarck est plus que jamais le maître de l'Allemagne. L'expression de sa pensée n'a jamais eu plus d'importance. Or, cette pen-

sée, le discours impérial nous l'atteste, demeure une pensée pacifique.

En résumé M. de Bismarck laisse au petit-fils de Guillaume I^{er} ses fantaisies historiques et militaires. Il garde pour lui la direction absolue de la politique. Moins que jamais il entend jouer sur un coup de dé les résultats consacrés par les traités de Nikolsbourg et de Franfort, au lendemain de Sadowa, Sedan et de Metz. Il n'est pas jusqu'au voyage de Guillaume II à travers l'Europe qui ne paraisse avoir confirmé le Chancelier dans cette résolution longtemps prise, et qui ne pourrait être modifiée que par des fautes politiques que la France ne commettra pas.

★ ★

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 novembre 1888

M. Laisant. — J'ai l'honneur de déposer une proposition de loi tendant au transfert des restes de Baudin au Panthéon, le 2 décembre. Cet hommage, rendu à sa mémoire, témoignerait de la réprobation unanime pour quiconque oserait tenter l'emploi de la force pour conquérir ou pour conserver le pouvoir. (Mouvements divers.) La proposition ne fait que reproduire le texte d'un décret rendu le 3 décembre par les représentants restés libres.

Je demande l'urgence pour ma proposition.
M. Barodet. — J'ai déjà formulé une proposition dans ce sens. J'ai demandé que cet hommage leur fut rendu le 14 juillet 1889.

M. de Baudry d'Asson. — A cette époque la République n'existera plus. (Applaudissements à droite.)

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre. Bruits ; protestations.)

M. le président du conseil. — Personne, Messieurs, ne s'est mépris sur le caractère de la proposition de M. Laisant. On a le droit de s'étonner de cette proposition venant de personnes dont l'alliance avec les bonapartistes est un fait public, et qui pourra être ultérieurement prouvé (Applaudis-

Il y eut un tolle général :

— Mais nous n'avons pas de mousquets, nous, s'exclama le notaire.

— Et puis, opina l'un des marchands de sardines, ce n'est pas notre métier d'être braves...

Son confrère appuya :

— Nous sommes d'honnêtes commerçants qui évitons comme la peste les horions et les bagarres...

— Pour moi, déclara l'armateur, si j'avais seulement sous la main les matelots de mes bâtiments et les employés de mes bureaux, je n'hésiterais pas à les faire tuer jusqu'au dernier pour nous défendre ; mais mes bâtiments tiennent la mer et mes bureaux sont à Paimbœuf...

Le tabellion reprit, en s'adressant au conducteur :

— Mais, enfin, monsieur Paquedru, vous connaissez cette soldatesque ? ...

— Je la connais sans la connaître...

— Vous avez eu affaire à elle ?

Le Normand eut un mauvais sourire :

— Oh ! souvent, très souvent, aussi souvent que je suis passé par cet endroit.

— Eh bien ! alors, que nous veut-elle ?

— Ma foi, fit le jeune homme, m'est avis que nous ne tarderons pas à le savoir ; car voici ces messieurs qui prennent le galop pour nous l'apprendre.

La petite troupe avait, en effet, donné de l'épéon. Elle se rapprochait rapidement. Quand elle fut à portée de mousquet, elle s'arrêta sur un signe de son chef. Celui-ci s'avança au pas vers les voyageurs.

Les quatre autres se rangèrent de front, de fa-

sements à gauche et au centre) ; mais M. Laisant a été précédé dans cette pensée par M. Barodet. (Bruits divers.) Le gouvernement demande la priorité et l'urgence pour la proposition Barodet.

M. Laisant. — On me reproche d'être l'allié des bonapartistes et même d'être bonapartiste (Bruit et rires à gauche) ; mais ceux qui parlent ainsi sont les meilleurs alliés des orléanistes, car ils font un régime oligarchique qui est la plus admirable copie de la monarchie. (Rires prolongés.)

M. le président du conseil. — Je n'ai pas reçu, moi de lettre d'adhésion de Monsieur le Comte de Paris, (Applaudissements à gauche.)

M. Laisant. — Je demande l'explication de cette parole énigmatique.

On ne peut répondre à de pareilles insinuations que par le plus grand dédain. (Tumulte à gauche.)

L'urgence est prononcée en faveur de la proposition Barodet.

Les pensions civiles

M. Jules Roche. — Avant d'aborder le chapitre 25 (Pensions militaires), je demande à la Chambre de voter un projet de loi sur les pensions civiles.

La charge nette est actuellement de 165 millions pour les pensions civiles, les pensions de la guerre et les pensions de la marine, ce qui représente une augmentation de 75 millions depuis 1876 ; les pensions civiles figurent dans cette augmentation pour 20 millions. D'autre part, sans rien changer aux lois actuelles, on verra grandir la dette viagère dans une proportion de quatre ou cinq millions par an, pendant vingt ou vingt-deux ans.

M. le ministre des finances. — Les crédits inscrits au budget de 1888 ont été insuffisants pour payer les pensions ; c'est pourquoi je demande aujourd'hui un crédit de paiement de 750,00 fr. Le droit des fonctionnaires à la pension dans les conditions prévues par la loi est indiscutable.

M. Lejeune. — On met les fonctionnaires à la retraite alors qu'il n'y ont aucun droit ; ces retraites grèvent le Trésor sans aucun profit pour personne. (Très bien ! à droite.)

M. le rapporteur général du budget. — La commission ne croit pas pouvoir proposer à la Chambre l'adoption du crédit supplémentaire de 750,000 francs.

çon à barrer la route.

De çà quatre-là, il n'y avait pas une seule tête qui ne portât le mot *bandit* écrit en lisibles caractères. C'étaient toutes figures bronchées, tous regards impudents, toutes moustaches effrontées, toutes chevelures incultes. Des balafres s'abritaient sur le tout. Et quels équipements, quels costumes, quelles montures ! Des chevaux nairges comme ceux de l'Apocalypse ! Des feutres fourchus, avachis, défoncés ! Des cottes de buffe éraillées, des chausses rapiécées, des bottes béantes ! En revanche, tout un arsenal à la ceinture !

Leur chef était un peu moins farouche et décousu. Quelques mailles manquaient bien aux dentelles de ses poignets ; le velours grenat de son pourpoint et le ruban feu de son nœud d'épaule étaient légèrement fanés ; le cuir cordouan de ses housses à l'espagnole se lézardait en plus d'un endroit. Mais son chapeau à plumail, rajoué d'un bout de galon, tenait comme il faut sur l'oreille ; la poignée de sa rapière brillait, convenablement fourbie, et ces faux-semblants d'élégance se drapaient d'une arrogance susceptible, jusqu'à un certain point, d'en imposer aux timorés et aux naïfs.

Aux clairvoyants, par exemple, il n'eût guère inspiré qu'une confiance médiocre.

Son nez d'oiseau de proie se recourbait sur une paire de crocs de fanaron, dont le poil allait grisonnant, et sur des lèvres qu'animait une expression de vulgaire cynisme, — et, dans ses yeux, cernés de bistre, luisaient, à demi voilés par la paupière, tous les fauves reflets des sept péchés capitaux, dont il n'est qu'un seul d'excusable. (A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

2

Le Fils de Porthos

Par PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

A la Recherche d'un Père

I

Quatre de ces cavaliers avaient le mousqueton appuyé sur le genou. Le cinquième, qui précédait les autres et qui en paraissait le chef, n'avait pas de mousqueton ; mais le soleil allumait des étincelles sur le pommeau des pistolets, qui émergeaient des fontes de sa selle, et de la coliche-marde qui lui battait les flancs. En somme, une petite troupe d'un aspect assez peu rassurant dans un temps où les grandes routes appartenaient aux plus hardis batteurs d'estrade.

Maître Vincent Paquedru, le conducteur du coche, avait la figure plate, le regard insignifiant, le sourire déteint. La ruse en lui se cachait sous une épaisse couche d'innocence. Vous avez tous connu de ces paroissiens, moitié Normands, moitié

Juifs, qui en remonteraient aux Auvergnats eux-mêmes pour la coquinerie.

A la question qui lui était adressée : — Ça, répondit-il tranquillement, c'est une patrouille de *Royal-Maraude*

Le questionneur fronça le sourcil : — Royal-Maraude ? Singulier nom ! Un sobriquet sans doute ? Car je ne pense pas, maître Vincent, que vous ayez l'intention de vous moquer de moi.

En parlant de la sorte, le jeune homme avait mis la main sur l'épaule du Normand, — et celui-ci avait failli s'affaisser comme si on l'avait chargé d'un poids trop lourd.

— Dieu ne plaise, mon gentilhomme ! s'empressa-t-il de protester d'un air obséquieux et sournois : pour la vérité vraie, c'est la vérité vraie, — je ne mens point, ma foi jurée ! — que c'est comme ça qu'on a baptisé le régiment dans le pays...

— Un régiment des armées de sa Majesté ?

Le conducteur prit sa figure la plus balourde : — Dame ! j'en ignore, mon bon monsieur...

Oh ! mais là, le cœur sur la main ! ... Ce qu'il y a de certain, par exemple c'est que voilà déjà un bout de temps qu'il tient campagne par ici...

— Il tient campagne ? Et contre qui ? Pour l'instant, du moins que je sache, la province d'Anjou ne s'est point rebellée contre l'autorité du roi...

Et le jeune gars ajouta, en regardant ses compagnons de route qui s'étaient rapprochés et qui écoutaient ce colloque avec une vague inquiétude ?

— D'ailleurs, nous n'avons rien à craindre. Ils sont cinq. Nous aussi. La partie est égale.

Si cette demande est agréée, le chapitre des pensions civiles se verra augmenté en conséquence d'une somme d'au moins un million.

M. le ministre des finances. — Je dois le reconnaître, le remède serait dans une modification de la loi de 1853.

La Chambre passe à la discussion des articles du projet de loi portant ouverture d'un crédit d'inscription et d'un crédit de paiement pour les pensions civiles.

Les articles 1^{er} et 2 sont adoptés.

Les pensions militaires

M. Casimir Périer. — Je propose par voie d'amendement au budget de procéder au relèvement en trois ans des pensions des officiers retraités avant 1881, et d'inscrire au budget de 1889 une somme de 2,264,000 francs représentant 40 0/0 de l'augmentation totale.

M. le ministre des finances. — Mais il faut penser que, pour faire face à l'augmentation de dépenses, on devrait créer de nouveaux impôts.

A la majorité de 275 voix contre 252 sur 527 votants, le renvoi de l'amendement à la commission spéciale est adopté.

INFORMATIONS

Elections législatives

COTES-DU-NORD

MM. Lecerf et Délanoue, conservateurs, sont élus par 61,300 voix.

Manquent cinq cantons.

VAR

MM. Cluseret, révolutionnaire, 12,330 voix ; Fauroux, radical, 11,486 voix.

Voix diverses, 4,000.

Manquent onze communes.

Enormes abstentions. — Ballottage.

La journée de dimanche à Paris.

Voici les dernières nouvelles de la réunion boulangiste de la salle Lemardelay :

La foule commence à augmenter vers sept heures cinquante. La police a l'ordre de débayer le terrain, rue Richelieu, entre la rue du Quatre Septembre et le boulevard. Une « rafle » générale est opérée, et la façade de la salle Lemardelay dégagée. Les agents sont massés jusque dans les water-closets du passage des Princes.

A neuf heures et demie, une centaine de ligueurs impatients réclament le commencement de la réception ouverte ; ils sont brutalement refoulés par la police derrière des haies d'agents. Aucun cris, sauf les lazzi habituels.

Le général Boulanger arrive au restaurant, prend place à la table d'honneur, devant une cheminée portant le buste de la République. Pendant le dîner aucun incident. La musique joue la *Marseillaise* et des airs boulangistes. Au dessert, elle joue l'hymne national russe.

Arrive ensuite la série des toasts : M. Deroulède boit « au chef ! » M. Prévost, ligueur de la banlieue, boit « au futur député de la Seine. » M. Dupuy, au nom des délégués de province, boit « au futur représentant de toute la nation. » D'autres toasts sont portés par MM. Turquet et Thiebault, qui crie : « Vive la République ! » M. le Hérisse boit « au futur chef de l'armée française. »

Finalement, M. Deroulède offre une coupe, prix de tir de la Ligue, au général Boulanger, qui l'accepte. Puis les convives passent au salon pour prendre le café.

Quand le général Boulanger est sorti du restau-

rant Lemardelay, la police était échelonnée sur le parcours des voitures.

Elle éloignait les manifestants.

Quelques ligueurs ont acclamé Boulanger devant le Palais de l'Industrie.

Le général Boulanger est rentré chez lui à 11 h 1/2.

Une quarantaine d'arrestations ont été opérées dans la soirée.

La plupart n'ont pas été maintenues.

Les crédits de la guerre. — M. de Freycinet, ministre de la guerre, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eue avec la sous-commission du budget. Il a donné à la sous-commission des renseignements détaillés sur les divers chapitres du programme, dont le montant s'élève, ainsi qu'il l'a dit récemment à la Chambre, à 500 millions environ.

Le ministre de la guerre a insisté pour que le rapport soit déposé le plus prochainement possible, afin que le programme puisse être voté par les deux Chambres avant le 31 décembre.

Le traitement des instituteurs. — Le ministre de l'instruction publique a annoncé que toutes les difficultés qui arrêtaient la commission du Sénat chargée d'examiner la loi sur le traitement des instituteurs sont enfin levées.

La commission des finances du Sénat va être saisie du projet.

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Chemins de fer. — Nous apprenons avec la plus vive satisfaction, la nomination de M. Chevalier, sous-chef de gare à Cahors, au poste de contrôleur d'exploitation de la Compagnie d'Orléans, en résidence à Brives.

M. Chevalier laissera à Cahors les meilleurs souvenirs. Dans ses rapports avec le public, il apportait le tact et l'affabilité qui distinguent l'homme du monde, et sa compétence en matière de service, lui rendait facile la réponse courtoise à tout renseignement demandé la solution amiable des difficultés qui pouvaient surgir. A ce point de vue, la gare de Cahors fait une réelle perte.

Décoration. — La presse locale tout entière, a accueilli en termes flatteurs et mérités la nouvelle de la distinction honorifique dont le jeune Marcel Clary vient d'être l'objet.

A son tour, la presse parisienne applaudit le jeune sauveteur. Nous lisons dans l'*Echo de Paris*, du 24 novembre :

La valeur n'attend pas le nombre des années.

Témoin le jeune Clary-Bousquet, élève au lycée de Cahors, auquel l'honorable M. Floquet vient d'accorder une médaille d'honneur de deuxième classe, pour s'être tout particulièrement distingué en sauvant un de ses cama-

rades tombé dans un réservoir.

Combien y a-t-il de lycéens qui portent sur leur tunique le ruban tricolore et la médaille d'honneur civique ?

Commission du monument Gambetta. — La mission de la commission du monument Gambetta a pris fin.

Les comptes déposés par M. Sirech, président, et M. Bouyssou, trésorier, ont été approuvés définitivement mardi, sur la proposition de la sous-commission, composée de MM. Coiraudies-Capdeville, rapporteur, Talou et Bousquet.

Deux rapports clairs et précis, avec pièces à l'appui, l'un par M. Sirech d'abord, l'autre par M. Coiraudies ensuite, ont fait connaître les résultats de l'œuvre.

Une lettre signée par la majorité des membres de la commission a été adressée au Conseil municipal pour l'inviter à combler le déficit qui s'élève à 1,480 fr.

Quant le Conseil municipal aura statué sur cette demande de crédit, nous ferons connaître à nos lecteurs les deux rapports lus aux deux réunions générales de la commission du monument.

Baccalauréat. — En annonçant la réception comme bachelier ès lettres de philosophie, de M. Gratacap, élève du Lycée de Cahors, nous avons omis de dire qu'il avait été reçu avec la mention bien.

Nos félicitations au jeune Gratacap.

Nominations universitaires. — Conseil départemental du Lot : — M. Bernard, inspecteur primaire à Cahors, est désigné pour faire partie du dit Conseil.

M. Glauzi est nommé maître répétiteur au Lycée de Cahors ;

M. Bezombes, maître répétiteur au Lycée de Cahors, est nommé à Montauban.

Sont nommés instituteurs honoraires : MM. Simon, ancien instituteur à Concorès, et Rodès, ancien instituteur à Dégagnac,

Débit clandestin. — La gendarmerie de St-Géry a dressé procès-verbal contre le sieur Courréjon, maçon à Esclauzels (Lot), qui avait ouvert un débit de boissons à l'occasion de la foire de cette localité sans remplir les formalités prescrites.

Acte de brutalité. — Samedi, à Cahors, vers midi et demi, les personnes qui circulaient sur le boulevard assistaient à un spectacle de sauvage brutalité.

Un sieur Bellauguet, qu'on nous dit être de la Haute-Garonne, conduisait une charrette attelée d'un mulet. La charge était lourde et sous les coups que faisait pleuvoir son conducteur, le mulet montait difficilement le boulevard, lorsque, arrivé à la hauteur de l'hôtel de ville, la malheureuse bête, exténuée, finit par s'abattre.

Les coups alors de redoubler, mais l'animal, incapable de se relever sous l'énorme charge qui pesait sur lui, ne put que se traîner sur ses genoux ; il fit ainsi une quinzaine de mètres.

Les passants indignés commençaient à interpellé le brutal conducteur, quand la police vint mettre un terme au supplice de l'animal en conduisant Bellauguet au poste.

CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS
Séance du 22 novembre

Le conseil procède à la nomination de son secrétaire et des membres des commissions pour la session de novembre.

Est élu secrétaire, M. Rouffy.

Sont élus membres de la commission des finances : MM. Bousquet, Talou, Mazières, Delport, Ségy, Périès et Soulié.

Sont élus membres de la commission des travaux publics ; MM. Rouffy, Besse, Combarieu, Delfour, Daynard, Parazoue et Dèpech.

M. le maire dépose le projet de budget communal. — Renvoi à la commission des finances.

Il fait connaître le montant des dépenses soldées sur le chapitre des dépenses imprévues depuis la dernière session. Ce montant s'élève à 1,521 fr. 54.

Le conseil donne au maire l'autorisation de traiter avec divers propriétaires de la rue Rousseau pour achat de leurs maisons.

Le conseil nomme des délégués pour faire partie des commissions chargées de la révision des listes électorales et pour statuer sur les réclamations.

Un devis s'élevant à 5,000 fr. pour construction au lycée d'une salle d'isolement dans l'infirmerie, est renvoyé à la commission des travaux publics.

Est également renvoyée à l'examen de la même commission une proposition de changement du local affecté à l'école de Bégoux.

Sont renvoyés à l'examen de la commission des finances le devis du mobilier à acquérir pour l'école annexe de l'école normale des filles, s'élevant à 789 f. 48, et une lettre de M. l'architecte départemental, qui réclame le paiement d'une somme de 5,203 fr., pour frais de plans et devis de maisons d'école dressés par lui.

M. Combarieu s'étonne du retard apporté dans cette demande qui s'applique à des travaux remontant à plus de quatre ans et dont le règlement aurait dû être fait par l'ancien conseil municipal.

Diverses demandes et pétitions sont encore renvoyées à l'examen des commissions compétentes.

M. le maire, au nom de M. Mazières rapporteur de la commission des finances, propose au conseil de concourir pour un tiers, à la dépense qu'entraînera l'achat du terrain nécessaire au génie militaire pour la rectification de la rue Batut et le dégagement de la caserne Bessières du côté du nord. C'est là un sacrifice que s'impose la ville et qui sera de nature, le conseil l'espère, à engager l'autorité militaire à maintenir à Cahors un régiment au complet.

M. Daynard demande à connaître le montant de la dépense probable. Il n'est pas possible de le renseigner encore.

Conformément aux conclusions du rapport de M. Talou, le conseil alloue une somme de 100 francs pour sa souscription au monument à élever à Gambetta, à Espinasse ; il regrette que sa situation financière ne lui permette pas d'allouer une plus forte somme.

Les conclusions de divers rapports présenté par M. Périès, rapporteur de la commission des finances, sont ensuite adoptées par le conseil.

Les conclusions de l'un de ces rapports, au

— Ainsi, je puis compter sur vous ?
— Je ne vous ai pas donné, que je sache, le droit de supposer autrement.
— C'est bien, nous nous verrons là-bas ?
— C'est probable, je pars, répondit-il sèchement.
Et il sortit sans prendre autrement congé.
Restés seuls, les deux hommes se regardèrent d'un air piteux en hochant tristement la tête.
— Quel chenapan ! s'écria Felitz Oyandi.
— Il nous a roulés de main de maître ! dit le Mayor.
— Oui, le gredin est madré.
— Les voleurs parisiens sont plus forts que nous.
— C'était notre bon temps, là-bas, en Amérique ! dit Felitz Oyandi avec un soupir de regret.
— Oh ! je me vengerai de ce misérable ! s'écria le Mayor en fermant les poings avec rage.
— Le fait est que vous n'avez pas eu le beau rôle ! Quant à vous venger de lui, je crois que vous ferez bien d'y renoncer ; il nous tient, et nous ne le tenons pas ! fit-il avec son ricanement habituel.
— C'est ce que nous verrons ! Allons, viens ; l'heure approche.
— Oui, partons !... C'est égal, voilà une campagne bien mal engagée : elle commence par une défaite !
— Tais-toi, oiseau de mauvais augure, c'est ta lâcheté qui est cause de tout.
— Avec cela que la force vous a réussi, à vous ! reprit-il en ricanant.

GUSTAVE AIMARD *A suivre.*

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

XVII

DANS LEQUEL ON VOIT RÉUNI CHEZ LA MARLOUZE UNE FORT JOLIE COLLECTION DE COQUINS, APPARTENANT A L'ARMÉE ROULANTE PARISIENNE.

— Et si je refuse ces conditions exorbitantes ? dit le Mayor d'une voix frémissante.

— A votre aise ! cela vous regarde ; mais tout sera rompu entre nous, et je vous tirerai ma révérence.

— Mais, après tout ! monsieur, s'écria le Mayor avec violence, je ne sais vraiment...

Le Loupeur l'interrompit brusquement, et se levant, les revolvers au poing, et les dirigeant contre les deux hommes.

— Ah ! pas un mot de menace, pas un geste ! s'écria-t-il, l'œil étincelant et la voix vibrante ; c'est oui ou non ! Au premier mouvement suspect, je vous abats comme deux loups enragés que vous êtes !... Sur mon âme, vous vous êtes singulière-

ment mépris si vous avez eu, un seul instant, la pensée de me traiter, moi, le chef de l'armée roulante, comme vous en avez traité tant d'autres ; j'ai les griffes plus fortes et plus acérées que ne l'ont jamais été les vôtres.

— Mais, cependant... essaya de dire le Mayor.

— Je ne vous oblige pas à accepter mes conditions, mais je ne prétends être ni votre dupe, ni votre victime.

— C'est bien, monsieur, reprenez votre place, nous n'avons rien à redouter de vous.

— Soit, dit-il, en faisant disparaître ses revolvers et se rasseyant ; mais comme vous-même l'avez dit : finissons-en, car le temps se passe, et j'ai à faire bien des choses, d'une façon ou d'une autre.

— J'accepte vos conditions, si dures qu'elles soient... Mais, prenez garde, si quelque jour je vous tiens entre mes mains comme vous me tenez en ce moment dans les vôtres, dit-il d'une voix creuse, je vous demanderai un compte terrible de ce que vous me contraignez...

— Vous savez raison, si je suis assez naïf pour ne pas me sauvegarder, interrompit-il brutalement. Les trois cent mille francs, où sont-ils ?

Le Mayor sortit un portefeuille de sa poche, l'ouvrit et en retira deux liasses de billets de banque.

— Les voici, monsieur ; ils sont en billets de cinq mille francs ; chaque liasse est de trente billets.

Et il tendit les deux liasses au Loupeur.

— Vous pouvez compter, ajouta-t-il.

— C'est ce que je vais faire, monsieur, répondit

sojet du traitement à allouer à deux nouvelles maîtresses au collège de jeunes filles sont combattues par M. Daynard, qui dit que, dans la situation budgétaire où se trouve la ville, on ne devrait faire que des dépenses absolument indispensables.

La demande présentée par le lieutenant-colonel du 131^e territorial pour l'établissement de stand affecté à une société de tir est ajournée.

Les conclusions des rapports présentés par M. Rouffy, au nom de la commission des travaux publics, sont adoptées; il s'agit de modifications dans l'installation ou la création de becs de gaz dans les rues Brogiér, Victor-Hugo et Hautesserre.

Enfin le conseil, après quelques observations de divers membres, autorise le maire à passer un bail avec le cercle de l'Union, pour les locaux occupés par le cercle au théâtre, moyennant la somme annuelle de 1,200 francs.

Acte de probité. — M. Marcelin Costes, facteur rural à Lacapelle-Marival, ayant trouvé dans la maison qu'il habite en qualité de locataire la somme de 240 fr., s'est empressé de la remettre, en présence du maire entre les mains du notaire qui avait procédé à la liquidation et au partage des biens du propriétaire de la susdite maison, décédé depuis un an.

Cette somme sera distribuée aux héritiers dans la proportion de leurs droits.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Pèlerinage de Rocamadour

A l'occasion du pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre inclusivement, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 sur le prix ordinaire des places, aux gares de :

Villefranche-de-Belvès, Cazonès, Marmande, Bergerac, Castillon, St-Etienne-de-Lisse, Bordeaux-Bastide, Ribérac, Thiviers, la Coquille, St-Denis-des-Murs, Châteauneuf, Clermont-Ferrand, Laroque, Arvant, Rodez, Albi, Toulouse, Montauban-V.-N., Sauveterre, Agen, Villeeneuve-sur-Lot, Montauban, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Rocamadour.

Les billets de pèlerinage donnent droit à l'administration dans tous les trains réguliers de voyageurs (les trains poste et les trains express exceptés); ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour dans lequel ils ont été délivrés.

Voyages dans les Pyrénées.

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales et balnéaires des Pyrénées et des Bords du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^{re} classe 180 fr. — 2^e classe 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toutes gares des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points desdits itinéraires.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le public cadurcien aurait-il perdu le goût du théâtre ? Le directeur de notre scène serait-il condamné à expier l'insuccès d'une troupe qui n'est pas la sienne, ou bien faudrait-il chercher l'explication des vides constatés au spectacle depuis quelques temps, dans la concurrence que les Cafés-concert font au théâtre ? J'espère bien que Cahors n'a pas pour toujours renoncé à un plaisir qu'il recherchait autrefois avec avidité et qu'il reviendra bientôt d'une indifférence qui jure avec son goût pour les œuvres lyriques. D'un autre côté, faire payer à M. Pilo des... pots qu'il n'a pas cassés me paraît absolument injuste.

L'explication tirée de l'existence des cafés-concerts, quelque regrettable qu'elle soit, à quelque chose de plus sérieux. Ils sont trop nombreux ces établissements pour le bien qu'ils font. Ils ont, il est vrai, l'étrange présomption de tenir du théâtre, mais ils n'en sont que le travestissement ridicule et grotesque. La foule qui les fréquente ne fait pas preuve de bon goût.

Quoi qu'il en soit, le spectacle de samedi n'avait pas attiré l'affluence sur laquelle on était en droit de compter. Et cependant Niniche vaut bien qu'on aille la voir. La conception en est très amusante,

mais moins peut-être que l'interprétation. Les acteurs que nous connaissons déjà et qui dans *Mam'zelle Nitouche*, avaient su gagner toutes les sympathies, n'ont pas été au-dessous de la bonne opinion qu'on avait de leur talent.

M. Désir est un bien amusant Anatole; M. Baudoin, un diplomate d'avenir. Le rôle de Grégoire ne saurait trouver un meilleur interprète que M. Curini. Quant à Mme Vergniaud, elle est aussi accomplie comme comtesse que comme Niniche caduque, et l'on m'accordera bien que ce n'est pas peu dire. Une mention aussi à Mme Vauthier qui a fort bien tenu son rôle de duègne.

REMI SOL.

Prochainement

LE PARFUM

Grand succès du Palais-Royal

La troupe n'a rien de commun avec les interprètes (?) de *Tricoche et Cacolet*.

VITICULTURE

RAPPORT

Lu au Comité d'études et de vigilance du Lot, au nom de la Commission chargée de visiter les vignobles reconstitués, par le docteur E. REY.

(Suite)

Mais, pour éviter les échecs, n'attendons pas que nos portes-greffes aient plus d'un an pour les opérer, comme cela se fait trop souvent, surtout quand il s'agit du Riparia. Remplaçons même dans les sols médiocres ce cépage avec lequel l'auxerrois se marie assez difficilement par le violla et l'York-madeira qui donnent avec notre plant un bien plus grand nombre de reprises et résistent aussi bien au phylloxéra sous notre climat. Ayons des ceps greffés en pépinières pour garnir immédiatement les vides laissés par le bouturage et le greffage et, quand nous aurons à greffer des sujets un peu âgés ou bien les repousses des sujets manqués, pratiquons la greffe de côté, dite de Cadillac, qui n'entraîne pas la décapitation du plant n'occasionne pas sa mort, comme il arrive souvent avec les autres modes de greffage, et permet de recommencer plusieurs fois l'opération. La Commission a vu à Cadillac-sur-Garonne des résultats très remarquables obtenus avec cette greffe, surtout quand elle faite à la fin du mois d'août. Les greffons se soudant avant l'hiver partent dès la première montée de la sève et prennent une avance considérable sur ceux du printemps. Aussi tend-elle à remplacer la greffe par décapitation, même sur jeunes plants et ne saurions-nous trop conseiller d'y avoir recours dans notre contrée partout où on réussit mal avec la greffe ordinaire.

Imitons enfin nos collègues du midi pour les défoncements profonds exécutés autant que possible en été, pour les fumures fréquemment renouvelées et pour la propreté parfaite du sol et nous verrons également nos efforts couronnés de succès.

On objectera peut-être que si les merveilleux résultats qu'ils obtiennent sont dus en partie à la bonne culture et aux soins intelligents, ils le sont dans une proportion bien plus grande à l'excellence de leur climat et à la fertilité de leurs terres. Le climat est certainement pour eux un auxiliaire puissant, mais on aurait tort de croire qu'il a une influence prépondérante. On pourrait même dire que, au point de vue de la résistance au phylloxéra, il est moins favorable que le nôtre. Ne sait-on pas, en effet, que le puceron exerce d'autant plus ses ravages que le sol et l'atmosphère sont plus chauds et plus secs et n'a-t-on pas constaté que plusieurs cépages américains peu résistants chez eux, tels que l'York-Madeira, le Violla, l'Herbemont, etc, se comportaient parfaitement sous un ciel plus tempéré ?

Quand au sol, si sur certains points ils possèdent une grande richesse en général il est loin d'être fertile et il serait même incapable de produire autre chose que la vigne. On y trouve beaucoup de terres graveleuses et caillouteuses d'une pauvreté manifestée et la plupart de leurs garrigues ne sont que des coteaux à peine recouverts de quelques maigres broussailles. Les sables du littoral, qui sont aujourd'hui un des joyeux de leur viticulture bien que plantés simplement avec nos cépages, n'étaient aussi que des dunes nues et stériles. Cependant dans tous ces terrains la vigne y est presque aussi plantureuse que dans les sols les plus fertiles. Elle y vaut généralement cinq à six mille francs l'hectare, alors que dans son état primitif le sol se vendait à peine cinq à six cent francs.

Il faut donc chercher ailleurs la cause de leurs succès. Si elle n'est ni dans leur climat ni dans la richesse de leur sol, elle ne peut être

que certaines propriétés particulières de leurs terrains tenant à leur composition, et à leur nature physique. Les résultats acquis et l'observation raisonnée des faits, permettent de poser en principe que les vignes américaines actuellement connues ne réussissent bien que dans les sols qui remplissent les conditions suivantes : Il faut qu'ils soient meubles, perméables, profonds, peu ou point calcaires ;

Meubles, pour que les racines s'y développent librement et puissent aller sans difficulté à la recherche de leurs sucs nourriciers ;

Perméables, pour que l'eau n'y séjourne pas et que l'air pénètre aisément dans ses pores et aille entretenir la respiration des racines et favoriser les réactions chimiques des éléments fertilisants ;

Profonds, pour que la plante ait à sa disposition une masse de terre suffisante pour la nourrir et emmagasiner pendant les pluies l'eau nécessaire à ses besoins pendant les périodes de sécheresse ;

Enfin peu ou point calcaires, pour que les plants n'aient pas à souffrir de la présence de cet élément qui amène presque fatalement la chlorose, quand il est en excès et entraîne par suite leur rapide dépérissement.

CHAPITRE IV

Ainsi le problème de la reconstitution de nos vignes par les plants américains est devenu des plus simples. Il consiste uniquement à trouver des terrains remplissant les conditions que nous venons d'énumérer et à y placer, avec les soins nécessaires, soit les porte-greffes les plus résistants tels que le Riparia, l'York-Madeira, le Violla, le Solonis, le Rupestris, soit les producteurs directs les plus appropriés au climat, tels que le Jacquéz, l'Herbemont l'Otello. Il suffira ensuite de fournir à la vigne, par fumures appropriées, les principes nutritifs dont elle a besoin et de lui donner les soins qu'elle exige plus que jamais.

Or, avons-nous dans les départements beaucoup de terrains favorables et pouvons-nous espérer rétablir avec eux un vignoble suffisant pour ramener l'aisance dans nos campagnes ? Nous ne sommes pas malheureusement très favorisés sous ce rapport et il nous sera bien difficile de reconstituer intégralement notre ancien vignoble tel qu'il existait avant le phylloxéra, du moins tant qu'on ne connaîtra pas d'autres cépages, plus rustiques et d'une adaptation plus facile. Mais votre commission est convaincue qu'il nous est possible d'en rétablir au moins la moitié et que nous pouvons arriver à créer quarante à cinquante mille hectares de vignes nouvelles qui, placées dans des conditions de sol meilleures et recevant des soins mieux entendus, produiront autant si non plus que les anciennes, au grand bénéfice des viticulteurs.

A suivre.

LES VINS ARTIFICIELS

La commission parlementaire des vins artificiels s'est réunie ces jours derniers à Paris et a entendu M. Girard, directeur du laboratoire municipal, qui a fait une longue et intéressante déposition, dont voici le résumé :

Dans la pensée de M. Girard, la qualification de vin n'est légitimement applicable qu'au produit de la fermentation du jus de raisins frais. Tous les autres produits de la fermentation qui proviennent des raisins secs, figues, caroubes, fleurs de moura ne devraient être vendus que sous le nom de piquette. Ce n'est, en effet, qu'un aliment incomplet, en ce sens qu'il lui manque la matière colorante des raisins frais, laquelle est un excellent véhicule pour introduire le fer dans les globules du sang.

C'est également sous cette domination spéciale que le sucrage des vins devrait être vendu. Ce produit n'est qu'une piquette. Tout au plus pourrait-on le dénommer « vin de deuxième cuvée ».

M. Girard estime que le vinage ne devrait être fait qu'avec des alcools chimiquement purs parce que à l'impureté du vin il ne faut pas ajouter les impuretés de l'alcool. Actuellement, l'alcool chimiquement pur est facile à trouver dans l'industrie. Outre les procédés Baudin, Baucé et Ruffin; il y a le procédé Mériteur.

Ce procédé permettra d'obtenir à bon marché un alcool dont le degré d'impureté sera inférieur au degré de trois millièmes que M. Léon Say, dans son rapport au nom de la commission extraparlementaire des alcools, a indiqué comme limite de tolérance qui ne peut être franchie sans danger pour la santé publique. Le procédé Mériteur aura, en outre, l'avantage de donner aux distillateurs la possibilité d'atteindre les alcools de tête ainsi que les alcools de queue qui, jusqu'ici, n'avaient pu être rectifiés par aucun procédé.

M. Girard a particulièrement insisté sur la nécessité de surveiller et de réglementer le vi-

nage Il est possible de reconnaître le vinage au-dessus de trois degrés. On peut également retrouver la présence des raisins secs dans les mélanges de vins, et la falsification des raisins secs par les figues, les caroubes, les glucoses, etc., etc. peut elle-même être constatée.

Le sucrage des vins, en outre, se fait dans les plus déplorables conditions. Il donne lieu à une fraude énorme.

Incidentement, M. Girard a indiqué qu'il était mauvais d'ajouter du sucre divisément à la vendange. Si on ne prend pas le soin, au préalable, d'intervertir, on a des fermentations secondaires qui rendent impossible la conservation des vins.

Le directeur du laboratoire municipal a signalé en passant une fraude qui se pratique à Paris et qui consiste à ajouter 25 kilos de raisins secs à un hectolitre d'eau pour avoir un hectolitre de piquette marquant moins de 7 degrés d'alcool. Cette piquette est ensuite mélangée à des vins d'Espagne et ce mélange est livré à la consommation comme vin naturel.

BOURSE. — Cours du 27 novembre 1888.

3 0/0.....	83 05
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 00
4 1/2 0/0 1883.....	104 32
Actions Orléans.....	1,333 75
Actions Lyon.....	1,292 00
Action Panama.....	266 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	403 00
Obligations Lombardes.....	306 00
Obligations Saragosse.....	359 50

En Vendée. — Les Magnils-Régnières, le 2 avril 1888. — Quand je vous demandai vos bonnes Pilules Suisses, à 1 fr. 50 la boîte, il y avait deux mois que je souffrais de battements de cœur, au point que je ne pouvais plus travailler. Deux jours après avoir commencé à prendre vos bonnes Pilules Suisses, j'étais complètement guéri. (Sig. lég.)
Xavier BRUNET.

Les maladies et vices du sang dont les effets se traduisent surtout à cette époque par des apparitions de rougeurs, boutons, dartres, démangeaisons, etc. sont rapidement guéris sans médicaments coûteux. Pour s'en rendre compte il suffit de lire la brochure envoyée gratis et franco à tous ceux qui la demandent par lettre ou carte postale, à M. Vincent, pharmacien, à Grenoble (Isère).

PILULES GICQUEL

Souveraines contre
Constipation, Bile, Glaires
Mauv. d'Estomac
Manque d'Appétit, Mauv. de Tête
Étourdissements
Douleurs, Rhumatismes
1^{fr} 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les Écoulements anciens ou récents.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE
Prix : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien
102, RUE RICHELIEU, PARIS

est le Goudron Guyot

qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris, contre bronchites, catarrhes, asthmes, phthisie, angines granuleuses, laryngites aiguës ou chroniques, et, en général, contre les maladies des bronches, des poumons, de l'estomac et de la vessie. Un flacon du prix de 2 fr. peut servir à préparer douze litres d'eau de goudron. Une cuillerée à café suffit par verre d'eau.

Les personnes qui ne peuvent boire beaucoup ou qui voyagent remplacent facilement l'eau de goudron en prenant deux ou trois capsules Guyot, immédiatement avant chaque repas. La toux la plus opiniâtre est calmée en peu de jours.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules blanches sur chacune desquelles est imprimé le nom de l'inventeur.

Le traitement des rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes, etc., par le Goudron Guyot coûte, à peine, dix à quinze centimes par jour.

« Il suffira aux médecins de tous les pays de voir votre produit pour en apprécier tout de suite toute l'importance et les services qu'il est appelé à rendre. » (Prof. Bazin, médecin à l'Hôpital Saint-Louis.)

Refuser, comme contrefaçon, tout flacon de Goudron Guyot (liqueur ou capsules) qui ne porte pas l'adresse 19, rue Jacob, Paris.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ÉTABLISSEMENT Hydrothérapique, 6, Allées Fénélon, CAHORS

M^{me} Sabatié prévient le public qu'elle a fait placer un

CALORIFÈRE AUTOPTYROGÈNE

et que, dès aujourd'hui, son établissement est chauffé.

MODES DE PARIS

M^{me} DE VERNANT a l'honneur de prévenir les Dames de Cahors qu'après avoir travaillé dans une des premières Maisons de Paris, elle vient s'établir dans la localité et tient à la disposition de ces Dames un assortiment de Chapeaux dans tous les genres à des prix très-modérés, ainsi que des Fleurs, Plumes et Manchons.

3, rue de la Mairie, maison Capmas tapissier.

CALENDRIER DU LOT 1889. Prévisions du temps d'après Nostradamus. Henseignements Statistiques et Administratifs. Notice sur le Château de Roussillon. Chez Édouard DELSAUD, Libraire-éditeur RUE DE LA MAIRIE. — CAHORS

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES A. COUDERC 67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité: 3, 5, 7.50 et 10 fr. Seul dépôt chez: J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors. Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau. DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, Médecin Spécialiste, 11, rue de Valenciennes, à PARIS (S-M). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

L'ATLAS NATIONAL de Géographie, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc. NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES. Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 425 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France. L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes de revendra qu'à 18 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES. La 1^{re} liv. A.B.C. contenant la grande carte des chemins de fer, en 40 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un spécimen gratis à VALEUD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série.

DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS. Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé. GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives. TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LEUCODON. Prévenant la Carie et le détachement de Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins. 5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr. EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS. A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS de tous les Ouvrages de la Librairie française; de toutes les Partitions et Publications musicales; 98, VOIES LES PUBLICATIONS ANTIQUES Gravures, Cartes-Forêt, Gravures en Couleurs, etc. Payable Cinq Francs par mois par chèque certifié de ESCOMPTIE au COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layton.

Librairie FÉLIX ALCAN, 108, boulevard Saint-Germain, Paris

BIBLIOTHÈQUE UTILE

ENCYCLOPÉDIE POPULAIRE

100 volumes in-18 de 192 pages chacun

HISTOIRE DE FRANCE ET DES Pays étrangers GÉOGRAPHIE — COSMOGRAPHIE

LE VOLUME BROCHÉ: 60 CENTIMES Cartonnage toile anglaise ou toile dorée: UN franc

SCIENCES ÉCONOMIE DOMESTIQUE PHILOSOPHIE — DROIT USUEL

- 1. MORAND. Introd. à l'étude des sciences physiques. 2. CRUVEILHIER. Hygiène générale. 3. CORBON. De l'enseignement professionnel. 4. L. PICHAT. L'Art et les Artistes en France. 5. BUCHEZ. Les Mérovingiens. 6. BUCHEZ. Les Carolingiens. 7. F. MORIN. La France au moyen âge. 8. BASTIDE. Lutes religieuses des premiers siècles. 9. BASTIDE. Les Guerres de la Réforme. 10. E. PELLETAN. Décadence de la monarchie française. 11. L. BROTHIER. Histoire de la terre. 12. SARSON. Principaux faits de la chimie. 13. TURCK. Médecine populaire. 14. MORIN. Résumé populaire du Code civil. 15. ZABOROWSKI. L'Homme préhistorique. 16. A. OTT. L'Inde et la Chine. 17. CATALAN. Notions d'astronomie (Illustré). 18. CRISTAL. Les Dérèglements du travail. 19. VICTOR MEUNIER. Philosophie zoologique. 20. G. JOURDAN. La Justice criminelle en France. 21. CH. ROLAND. Histoire de la maison d'Autriche. 22. E. DESPOIS. Révolution d'Angleterre. 23. GASTINEAU. Génie de la Science et de l'Industrie. 24. H. LENEVEUX. Le Budget du foyer. 25. L. COMBES. La Grèce ancienne. 26. FRED. LOCK. Histoire de la Restauration. 27. L. BROTHIER. Histoire populaire de la philosophie. 28. L. MARGOLLE. Les Phénomènes de la mer. 29. L. COLLAS. Histoire de l'Empire ottoman. 30. ZURCHER. Les Phénomènes de l'atmosphère. 31. E. RAYMOND. L'Espagne et le Portugal. 32. EUGÈNE NOËL. Voltaire et Rousseau. 33. A. OTT. L'Asie occidentale et l'Égypte. 34. C. RICHARD. Origine et fin des mondes. 35. ENFANTIN. La Vie éternelle. 36. L. BROTHIER. Causeries sur la mécanique. 37. ALFRED DORVILLE. Histoire de la marine française. 38. FRED. LOCK. Jeanne d'Arc. 39-40. CARNOT. Révolution française (2 vol.). 41. ZURCHER et MARGOLLE. Télescope et Microscope. 42. BLERY. Torrents, Fleuves et Canaux de la France. 43. P. SECCHI, WOLF et BRIOT. Le Soleil et les Étoiles. 44. STANLEY JEVONS. Économie politique. 45. EM. FERRIERE. Le Darwinisme. 46. LENEVEUX. Paris municipal. 47. BOILLOT. Les Entretien de Fontenelle. 48. EDGAR ZEVORT. Histoire de Louis-Philippe. 49. GEIKIE. Géographie physique (Illustré). 50. ZABOROWSKI. L'Origine du langage. 51. BLERY. Les Colonies anglaises. 52. ALBERT LEVY. Histoire de l'air (Illustré). 53. GEIKIE. Géologie (Illustré). 54. ZABOROWSKI. Les Migrations des animaux. 55. F. PAULHAN. La Physiologie de l'esprit (Illustré). 56. ZURCHER et MARGOLLE. Phénomènes célestes. 57. GIRARD DE RIALLE. Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique. 58. JACQUES HEUTILON. La Statistique humaine de la France (naissance, mariage, mort). 59. PAUL GAFFAREL. La Défense nationale en 1792. 60. HERBERT SPENCER. De l'éducation. 61. JULES BARNI. Napoléon I^{er}. 62. HUXLEY. Premières notions sur les sciences. 63. P. BONDOS. L'Europe contemporaine. 64. GROVE. Continents et Océans (Illustré). 65. JOUAN. Les Îles du Pacifique. 66. ROBINET. La Philosophie positive. 67. RENARD. L'homme est-il libre? 68. ZABOROWSKI. Les Grands Singes. 69. E. HATIN. Histoire du Journal. 70. GIRARD DE RIALLE. Les Peuples de l'Asie et de l'Europe. 71. A. DORVILLE. Histoire contemporaine de la Prusse. 72. DUFOUR. Petit dictionnaire des falsifications. 73. F. HENNEQUY. Histoire contemporaine de l'Italie. 74. LENEVEUX. Le Travail manuel en France. 75. JOUAN. La Chasse aux animaux marins. 76. REGNARD. Histoire contemporaine de l'Angleterre. 77. BOUANT. Histoire de l'eau (Illustré). 78. JOURDY. Le Patriotisme à l'école. 79. MONGREDIEN. Le Libre échange en Angleterre. 80. CREIGHTON. Histoire romaine. 81-82. BONDOS. Mœurs et Institutions de la France (2 volumes). 83. ZABOROWSKI. Les Mondes disparus (Illustré). 84. J. REINACH. Léon Gambetta (Illustré). 85. H. BEAUREGARD. Zoologie générale (Illustré). 86. WILKINS. L'Antiquité romaine (Illustré). 87. MAIGNE. Les Mines de la France. 88. BROQUÈRE. Médecine des accidents, premiers soins. 89. AMIGUES. A travers le ciel. 90. GOSSEN. La Mécanique à vapeur (Illustré). 91. GAFFAREL. Les Frontières françaises et leur défense. 92. DALLET. La Navigation aérienne (Illustré). 93. COLLIER. Premiers Principes des beaux-arts (Illustré). 94. LARBALETRIER. L'Agriculture française (Illustré). 95. GOSSEN. Les Matières premières. 96. GENEVOIX. Les Matières premières. 97. FAUCO. L'Indo-Chine française. 98. MONIN. Les Maladies épidémiques (hygiène). 99. PETIT. Économie rurale et agricole. 100. MAHAFFY. L'Antiquité grecque (Illustré).

La Collection complète, payable 5 francs par mois.

GAZ DE CAHORS

VENTE DE CHAUX

Chaux pour la construction (l'hectolitre) 1 fr. 10 Chaux pour amendements id. 0 35

PRIS A L'USINE A GAZ

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande MÉDAILLE D'OR à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878. FOURGEAUD & LACOSTE Membres de l'Académie nationale, Inventeurs à Paris de la PÉRIQUEUX. Il est facile d'imiter; il est difficile de créer. L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Gourgeons de Sapin forment essentiellement la base. Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE. On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.